

Après l'occupation du terrain de l'église St Augustin au Havre ...

L'Eglise catholique au Havre a récemment appelé au devoir de fraternité à l'égard des familles Roms évacuées de leur campement. Aujourd'hui, une paroisse de la ville se voit imposée l'occupation d'un terrain qui est un lieu de recueillement et de prière, sans que la communauté chrétienne locale n'ait été consultée et n'émette son avis. L'Eglise se trouve ainsi « réquisitionnée » pour mettre en place une solution qui ne règlera pas durablement la situation de ces familles. Cette démarche ne peut être acceptée.

A cette occasion, il importe de rappeler clairement l'attitude de l'Eglise dans cette situation difficile. **Si elle est sollicitée pour participer à une action de solidarité, elle ne se dérobera pas. Cependant, elle refuse de se voir imposer la forme de cette action de solidarité.** Elle est déjà engagée sur ce terrain, notamment par l'action du Secours Catholique qui s'inscrit dans un partenariat avec d'autres associations dans lesquelles œuvrent des chrétiens. **Mais tout engagement de l'Eglise catholique est conditionné par la mise en place d'une démarche de solidarité définie dans le cadre d'un partenariat inter-associatif et d'une convention établie en lien avec les Services de l'Etat, la CODAH et/ou la Municipalité du Havre.**

Dans le domaine de la solidarité, l'Eglise refuse d'agir en franc-tireur et de se laisser guider par les seuls coups de cœur ou coups de force. Trouver de réponses au coup par coup, ne ferait que renforcer l'indifférence de tous. La situation des Roms est complexe. Elle est la résultante de problèmes qui dépassent le seul cadre de la ville du Havre. Cela concerne aussi, comme je le rappelais dans mon communiqué de presse, la politique de l'Union Européenne. Combien de temps encore les Etats membres accepteront-ils de prélever des millions d'euros sur les contribuables européens pour verser des subventions à la Roumanie et à la Bulgarie, sans que ces deux pays ne fassent de réels efforts pour enrayer les discriminations dont sont victimes ces populations et mettre en place des processus d'insertion sociale ? Les Roms présents au Havre ne sont les victimes ni des services de la Mairie, ni de la Sous-Préfecture. Ils sont victimes d'un désordre international et les solutions ne peuvent pas n'être que locales.

Même si notre foi au Christ nous conduit à être attentifs à leur souffrance et chercher à la réduire au maximum, nous sommes persuadés qu'il faut pouvoir définir une action humanitaire à hauteur de la gravité de la situation en France, et plus largement au niveau européen. Vouloir faire de l'humanitaire de façon partielle et isolée, s'avèrerait vite inefficace. L'Eglise catholique, en tout cas, s'y refuse.

Nous gardons l'espoir que, très prochainement, les personnes soucieuses du sort de ces familles Roms puissent se retrouver avec toutes les associations et institutions concernées pour établir une plate-forme où seront prises en compte toutes les dimensions du problème en vue de construire des réponses pertinentes dans l'intérêt de ces familles.

Le 22 juillet 2013

+ Jean-Luc BRUNIN
Evêque du Havre

+ Jean-Luc BRUNIN, *Évêque*

Communiqué de presse

Veiller à ne pas expulser la fraternité

Hier, mardi 16 juillet, un campement de Roms a été démantelé au Havre. Cette action est l'application d'une décision de justice rendue en mai dernier. Pour autant, elle ne saurait conforter notre indifférence à la souffrance de ces familles et nous dispenser du devoir de fraternité. Le pape François rappelait récemment, lors de sa visite aux réfugiés à Lampedusa que *"les lois doivent être claires sur le fait qu'aider, secourir est un devoir juridique et éthique"*.

La situation des personnes Roms, dont bon nombre d'enfants, s'est précarisée un peu plus, et beaucoup vivent dans la crainte d'être expulsés. Victimes de discriminations dans leur pays d'origine, ils retrouvent ici une situation de misère. C'est un défi pour nous tous, et pour les pouvoirs publics. Cela interpelle aussi les chrétiens dans leur foi au Christ qui s'est identifié aux plus pauvres.

La communauté catholique ne peut rester insensible à cette situation. Elle n'a pas la solution à un problème difficile qui relève, pour une large part, de la responsabilité des instances de l'Union Européenne. Cependant, elle veut saluer l'implication forte des diverses associations, confessionnelles ou laïques, et des travailleurs sociaux qui, depuis plusieurs mois, œuvrent aux côtés de ces familles à trouver des solutions dignes.

Dans un document récent sur l'accueil des réfugiés, le Conseil Pontifical pour les migrants déclarait que **« l'Église, au-delà et au-dessus de son propre engagement, considère de son devoir de rendre l'opinion publique consciente de cette grave question. »** Au nom du Christ qui s'est fait le frère de tout homme, l'Église catholique au Havre en appelle à la fraternité dans la recherche de solutions respectueuses de la dignité de ces familles. Leur présence dans l'agglomération havraise nous interpelle tous. Soyons vigilants ensemble pour que la fraternité ne soit pas expulsée de notre société.

Le 17 juillet 2013.

+ Jean-Luc BRUNIN
Evêque du Havre